



U. S. BIACHE ATHLETISME

Numéro FFA du Club : 062022

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHESION - Saison 2023/2024 à compter du 01/09/2023

Remplir en Lettres Capitales et cocher les cases

Renouvellement : n° de licence FFA _____ Nouvelle adhésion : Licence n° _____

(si déjà licencié à la Fédération Française d'Athlétisme)

(contacter le club pour la création d'un acteur)

NOM D'USAGE : _____ Nom de NAISSANCE : _____

Prénom : _____ Sexe : F M Catégorie : _____ (voir page2)

Date de naissance : __/__/____ (jj/mm/aaaa) Lieu de Naissance : _____ Pays de naissance : _____

Nationalité : _____

L'athlète de nationalité étrangère ayant réalisé une performance de niveau équivalent ou supérieur à IB dans les 12 derniers mois doit obligatoirement le signaler afin que la FFA puisse formuler une demande d'autorisation auprès de la fédération du pays d'origine)

Adresse complète _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Adresse Email (obligatoire) : _____

Si Mineur, Adresse Email du représentant légal : _____

N° de téléphone (portable) : _____ N° de téléphone (fixe) : _____

► Important : nous prévenir en cas de changement d'adresse, de n° de téléphone ou d'adresse mail

Type de licence choisie : **(à cocher SVP)**

- Licence Athlé Découverte (2013 à 2019)
- Licence Athlé Compétition (2012 et avant)
- Licence Athlé Running (2008 et avant) - Pas de compétitions officielles, ni championnats
- Licence Athlé Santé (2008 et avant) - **Uniquement pour la Marche Nordique**
- Licence Encadrement (2010 et avant) - Pas de compétition **Pas besoin de certificat médical**

• **MAJEURS : Parcours de Prévention Santé (PPS)**

A partir du 1/9/2023 pour tous les licenciés MAJEURS (sauf Athlé Encadrement) le PPS doit être rempli obligatoirement par l'athlète sur son espace acteur.

Je l'ai fait OUI NON

• **MINEURS ; Questionnaire de santé (Annexe 4)** : Pour la prise d'une 1ère licence ou le renouvellement de la licence d'un MINEUR, le titulaire de l'autorité parentale doit attester avoir rempli, avec son enfant, le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur et voir son enfant dispenser, dans les conditions prévues par le Code du Sport, de présenter un certificat médical

J'ai répondu au Questionnaire Santé OUI NON

S'il y a 1 réponse OUI sur le Questionnaire, il faut un certificat médical (Annexe 1)

Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs / autorisation d'hospitalisation : Conformément à l'article R.232-45 du Code du port, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je, soussigné, _____

- en ma qualité de _____ (père, mère, représentant légal) de l'enfant _____ autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.

- en ma qualité de _____ (père, mère, représentant légal) de l'enfant _____ autorise l'hospitalisation de mon enfant en cas de nécessité médicale.

Assurances Licenciés : Une assurance individuelle de base est incluse dans le coût de la licence (non remboursable).

Vous pouvez **REFUSER** d'y adhérer (cocher sur votre espace acteur) Dans ce cas, nous fournir le **document de renonciation**

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

Droit à l'image : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

j'accepte l'utilisation de mon image je refuse l'utilisation de mon image

Loi « Informatique et libertés » (Loi du 6 janvier 1978) **à remplir sur votre espace acteur**

j'accepte la transmission des informations je refuse la transmission des informations

Date	Signature du Licencié (des parents ou représentant légal si le licencié est mineur)	
------	---	--

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

• Catégories et Tarifs

ANNEE	CATEGORIES	COTISATION ANNUELLE
1989 et avant	MASTER	140 €
1990 à 2001	SENIOR	140 €
2002 - 2004	U23 (Espoir)	140 €
2005 - 2006	U20 (Junior)	140 €
2007 - 2008	U18 (Cadet)	140 €
2008 et avant	Athlé Running Ne donne droit à aucun remboursement)	110 €

ANNEE	CATEGORIES	COTISATION ANNUELLE
2009 - 2010	U16 (Minime)	110 €
2011 - 2012	U14 (Benjamin)	110 €
2013 - 2014	U12 (Poussin)	100 €
2015 - 2017	U10 (Ecole Athlé)	100 €
2018 - 2019	U7 (Baby Athlé) NOUVEAU	90 €
2008 et avant	Athlé Santé (Marche Nordique uniquement)	90 €

- Réduction : soit **10 Euros** sur le total **pour 2 licenciés** à notre club (même famille, même adresse),
 soit **20 Euros** sur le total **pour 3 licenciés** à notre club (même famille, même adresse),
 soit **40 Euros** sur le total **pour 4 licenciés** à notre club (même famille, même adresse).

Possibilité de régler tout ou partie de la licence avec les tickets loisirs de la CAF - les coupons sports et chèques-vacances ANCV - ainsi que les PASS SPORT de 50€

Une caution de 50€ est demandée aux catégories U12 à U16 qui sera rendue si l'athlète participe à au moins 6 compétitions dans la saison sportive. Pour les catégories U10, il faudra participer à au moins 4 compétitions (si absence à une compétition, merci de fournir un certificat médical)

• Horaires des entraînements : (Salle des sports Emile Huré ou Stade Louis Deret)

- Baby Athlé (U7) : Mercredi de 14h30 à 15h30
- École d'athlétisme (U10) : Samedi de 10h à 12h
- Poussins (U12) : Samedi de 10h à 12h et mercredi de 14h00 à 15h30
- Benjamins – Minimes (U14-U16) : Mercredi et vendredi de 18h30 à 20h00
- Autres catégories **sauf Marche Nordique** : Mercredi et vendredi de 18h30 à 20h00

• En cas d'urgence Nom de la Personne et n° de téléphone à contacter :

----- Qualité ----- Tél : -----
 ----- Qualité ----- Tél : -----

- Je soussigné, autorise mon enfant à être transporté, pour les déplacements à l'extérieur,
 dans le véhicule personnel d'une personne désignée par l'US Biache Athlétisme OUI NON
 en autocar affrété par l'US Biache Athlétisme OUI NON

• Pièces à fournir avec le Formulaire d'adhésion :

- Photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille (page date de naissance de l'enfant), pour les nouveaux licenciés.
- **pour les MINEURS** : Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif (Annexe 4)
si une seule réponse sur le questionnaire est OUI fournir un certificat médical (Annexe 1)
- Chèque(s) à l'ordre de l'US Biache ATHLETISME ou **Espèces**

▶ Montant de l'inscription de _____ € (voir tarif ci-dessus) par Chèque, CAF, ANCV, PASS SPORT ou Espèces,

Banque _____ N° _____ du _____

▶ Montant de la caution de 50 € par Chèque (pour les **U10 à U16** voir ci-dessus),

Banque _____ N° _____ du _____

▶ Si mutation chèque de **80 €** (sera rendu en fin de saison sous conditions)

Banque _____ N° _____ du _____

Date	Signature du Licencié (des parents ou représentant légal si le licencié est mineur)		Visa du Président du Club	
------	---	--	---------------------------	--